



Territoires zéro chômeur de longue durée envisage de lancer une concertation nationale sur le droit à l'emploi

Engager une concertation nationale qui préfigurerait une proposition de loi sur le droit à l'emploi pour toutes et tous : c'est ce que propose TZCLD (Territoires zéro chômeurs de longue durée). Lors de son Assemblée Générale, le 23 mai 2023, l'association a validé les grands principes de la concertation, elle en a aussi précisé les enjeux, les modalités de mise en œuvre et le calendrier.

Après six années d'expérimentation auprès de personnes privées durablement d'emploi, l'association Territoires zéro chômeur de longue durée veut aller plus loin en organisant une grande concertation nationale. Les recommandations issues d'une telle démarche l'aideraient à préfigurer une proposition de loi pour mettre en œuvre concrètement le droit à l'emploi pour toutes et tous. Pour Laurent Grandguillaume, le président de l'association, "la concertation nationale doit faire émerger un consensus pour mieux convaincre les pouvoirs publics de l'utilité d'une loi sur le droit à l'emploi". Cette concertation vise aussi à mieux faire connaître au public la démarche expérimentale de TZCLD fondée sur une approche collective du chômage.

Lors de son assemblée générale, le 23 mai 2023, Territoires zéro chômeur de longue durée a présenté dans les grandes lignes la méthode envisagée pour la concertation nationale (voir encadré ci-dessous). "Elle s'appuiera sur deux grands principes", explique Denis Prost, chargé de mission au sein de TZCLD : "faire de l'emploi un droit pour toutes les personnes qui en sont fortement privées et insister sur l'effectivité du droit à un emploi accessible et décent". La dynamique devra aussi être la plus large possible, "au niveau national comme dans les territoires, et au-delà des réseaux associatifs, des partenaires territoriaux et des acteurs de l'emploi ([lire sur AEF info](#)), elle devra mobiliser les personnes privées d'emploi et, plus largement, l'ensemble des citoyens".

LES BASES D'UNE PROPOSITION DE LOI

L'enjeu est de réussir à rédiger, à partir des constats et recommandations issus de la consultation, les bases d'une proposition de loi pour une mise en œuvre effective du droit à l'emploi. C'est un défi de taille dans un contexte institutionnel qui évolue rapidement, avec notamment la préparation de la future organisation France Travail, les négociations en cours des réseaux de l'insertion par l'activité économique avec l'État, l'évaluation de la loi ESS (Économie sociale et solidaire) qui va bientôt fêter ses dix ans et l'amorce d'une reprise du dialogue social. "Forts de nos résultats encourageants, il nous faut entrer dès à présent dans la préfiguration de France Travail", insistent de concert Jean-Paul Guillot, administrateur du Pacte Civique, membre fondateur de TZCLD, et Hugues Sibille, président du Labo de l'ESS et administrateur du Fond d'expérimentation contre le chômage de longue durée.

Territoires zéro chômeur de longue durée envisage de lancer officiellement la démarche de concertation lors d'un

événement national qui aura lieu fin septembre 2023. La consultation en elle-même se déroulera entre octobre 2023 et février 2024. L'association veut être en mesure de présenter un texte de proposition de loi qui serait validé par ses membres en mai 2024, avant d'être présenté aux pouvoirs publics. "Reste à trouver les moyens logistiques et financiers nécessaires à la démarche", souligne Aurélie Mézière, maire de Plessé (Loire-Atlantique), territoire engagé dans l'expérimentation, et membre du groupe de travail dédié à la préparation de la concertation.

une approche collective du chômage

Partant du postulat que nul n'est inemployable, l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée s'appuie sur la création d'EBE (Entreprises à but d'emploi) pour proposer à des personnes privées durablement d'emploi des CDI à temps choisi, en fonction de leurs compétences et de leurs souhaits, au service d'activités utiles au territoire (prestations diverses aux associations, aux collectivités et aux entreprises, activités de production, etc.).

S'appuyant sur deux lois votées en 2016 et en 2020, la démarche expérimentale se déploie aujourd'hui dans une cinquantaine de territoires, municipalités ou communautés d'agglomérations, et selon l'association TZCLD, elle a permis à près de 2 600 personnes de sortir de la privation durable d'emploi. En parallèle, plus d'une centaine de projets sont en train d'émerger sur de nouveaux territoires. L'association vient d'annoncer l'entrée dans l'expérimentation de deux nouveaux territoires (Troyes en Champagne et Saint-Brieuc - Ploufragan dans les Côtes-d'Armor), ce qui porte à 46 le nombre de sites concernés depuis fin 2021. Une première vague d'expérimentations avait précédemment concerné dix territoires.

La logique innovante de financement de l'expérimentation repose sur l'activation des dépenses passives liées à la privation d'emploi. Il s'agit de rediriger les budgets publics issus des coûts de la privation durable d'emploi (prestations sociales, dépenses liées à l'emploi, coûts induits par les conséquences sociales du chômage) pour financer les emplois manquants sur les territoires ([lire sur AEF info](#)). Une partie de l'expérimentation est aussi financée par le chiffre d'affaires réalisé par les EBE.

cinq thématiques de concertation

L'association Territoires zéro chômeur de longue durée a présenté lors de l'Assemblée générale les contours des cinq thématiques principales à partir desquelles se déclinerait la consultation :

- Les principes et l'approche générale du droit à l'emploi. Parmi les exemples de réflexions : Faut-il poser d'emblée une condition d'embauche en CDI ? Qu'est-ce qu'un emploi accessible ? Qu'est-ce qu'un emploi de qualité ?
- Les conditions de sortie de la privation durable d'emploi, du point de vue des personnes concernées : Quel parcours vers l'emploi ? Quelle accessibilité de l'emploi ? Quels recours possibles ?
- Les entreprises qui s'engagent contre la privation d'emploi durable : Comment doivent-elles fonctionner pour remplir leur mission ?
- L'effectivité du droit à l'emploi sur les territoires : Quels engagements des acteurs ?
- L'effectivité du droit à l'emploi au niveau national : Quel mécanisme de financement mettre en place ? Comment mobiliser les territoires et garantir une égalité d'accès partout ?

AEF info est un **groupe de presse professionnelle numérique et organisateur d'événements**. AEF info produit tous les jours une information de haute qualité qui mobilise une équipe de **80 journalistes** spécialisés permanents à Paris et en régions.

C'est un outil de travail, d'aide à la décision, d'information et de documentation utilisé tous les jours par plus de **20 000 professionnels et 2 000 organisations abonnées** (médias, institutions, collectivités territoriales, entreprises, fédérations, syndicats, associations).

5 SERVICES D'INFORMATION, 18 DOMAINES ET 2 HEBDOS

Les cinq services d'information spécialisés d'AEF info diffusent (Social RH, Enseignement Recherche, Développement durable, Habitat & urbanisme, Sécurité Globale) à leurs abonnés un service d'information continue par courrier électronique et via l'application mobile. Être abonné à ces services, c'est avoir l'assurance d'être informé rapidement, précisément et objectivement des faits essentiels.

[Cliquez ici pour tester gratuitement les services d'information AEF info](#)
